

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°46 du 5 novembre 2010

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°3

ARRÊTÉ N° 1360/DEF/SCA

portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges.

Du 21 septembre 2010

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation ».

ARRÊTÉ N° 1360/DEF/SCA portant changement de dénomination du cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges.

Du 21 septembre 2010

NOR D E F E 1 0 5 2 3 6 2 A

Référence :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°46 du 5 novembre 2010, texte 3.

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte de l'école supérieure d'application du matériel de Bourges prend la dénomination de « cercle mixte des écoles militaires de Bourges ».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Alain FERRAND.